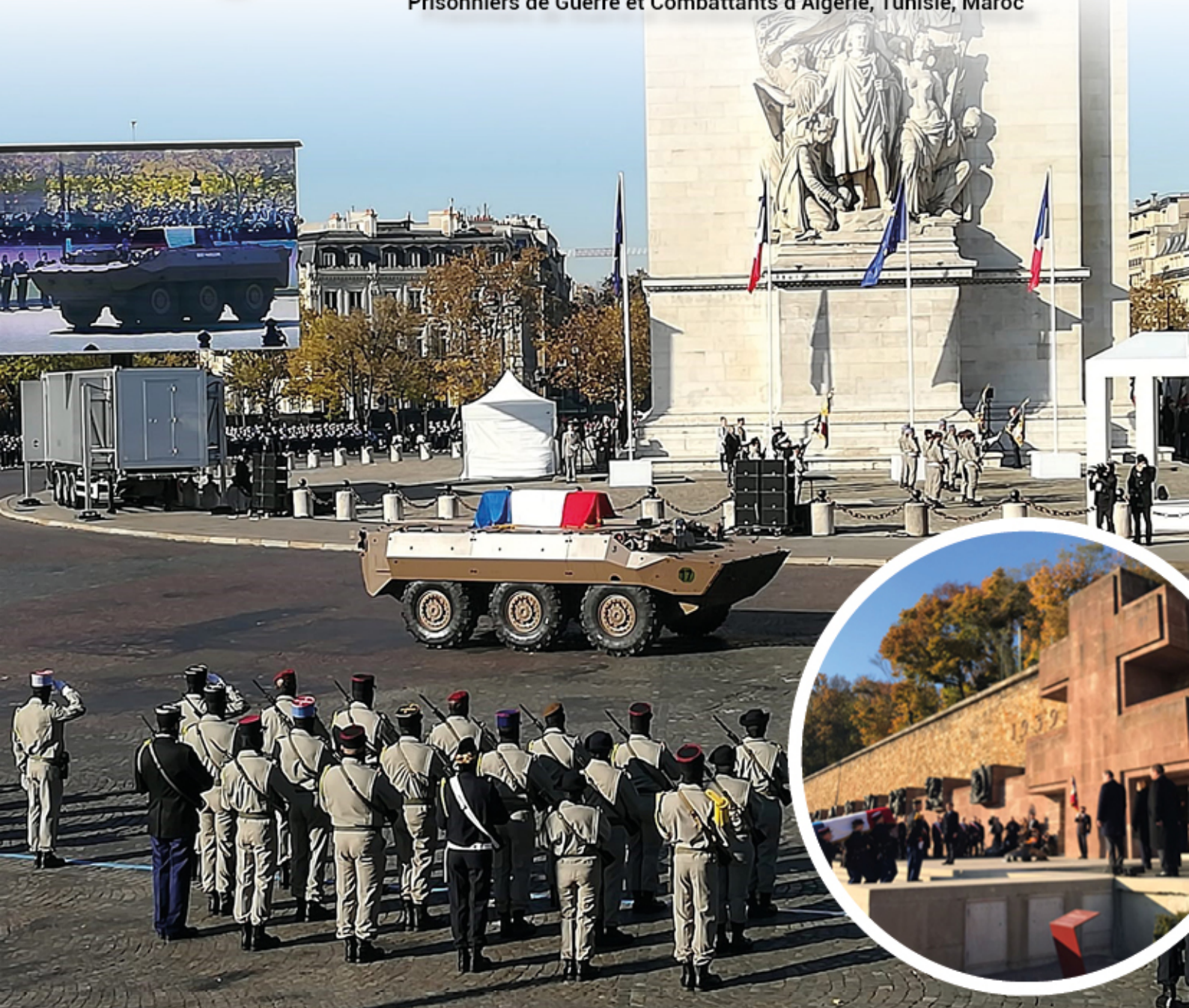




Le PG CATM

N° 1030
DÉCEMBRE
2021

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



HOMMAGE À HUBERT GERMAIN

Le 11 novembre dernier, à l'Arc de Triomphe et au Mont Valérien.

Afin de se recueillir et rendre hommage au dernier compagnon de la Libération, tous les jours de 13h à 16h, la crypte du mémorial de la France combattante à Suresnes sera ouverte librement pour permettre à tout un chacun de venir déposer des fleurs ou des écrits, ceci jusqu'au 31 décembre.

 **PLAQUES FUNÉRAIRES**
en pierres naturelles 285x140mm

Plaque standard collection granit 285 x 140 mm



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

**"Les bureaux de la FNCPG-CATM
seront fermés les 24
et 31 décembre 2021"**

SOMMAIRE DÉCEMBRE 2021

- UNE – 11 novembre
- 2 – Lettre de Noël
- 3 – Editorial du Président Chazeau / Carnet et Coin du Lecteur
- 4 – Pèlerinage à Lorette
- 5 – Dons et Legs / bulletin d'abonnement
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – La vérité sur l'Algérie – G. Tardy
- 10 – Assemblée Nationale / P.M.M.
- 11 – Austerlitz
- 12 – Recette - Bûche
- 13 – Vous n'irez plus danser
- 14 – Cinéma – Mon Légionnaire
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Page Publicitaire

Lettre de Noël

« Je sais, mon cher petit, qu'en l'humble cheminée
Où descendra Noël
Tu as mis, cette année, ainsi que chaque année
Ta lettre pour le ciel
Le vent qui te fait peur quand il est en colère
La transmise là-haut.
Et Noël est venu me la lire, en mystère,
A travers mes barreaux.
Dans sa voix qui tremblait d'une émotion profonde
J'ai reconnu ta voix
Ta voix câline et douce, ô, ta voix toute blonde
Que j'ai gardée en moi.
Les mots qu'il me disait, je t'entendais les dire
Comme aux soirs d'autrefois.
Lorsque sur mes genoux, tu essayais de lire
Tout un livre à la fois.
Et ta lettre, chéri, dédaignant la fortune
Des joujoux qu'on n'a pas
Demandait, cette année, un peu plus que la lune
Demandait, ton papa.
Oubliant, Cendrillon, Peau d'âne et leurs cortèges
Tu voulais...ton papa
Alors, Noël, s'est tu, dans sa barbe de neige
Et j'ai pleuré tout bas.
Le vieillard tout-puissant ne pouvait satisfaire
A ton ardent désir.
Alors, il appela le vent de la nuit claire,
Le vent qui fait frémir.
Et, prenant, dans mon cœur tout mon amour immense
Il le mit dans ces vers,
Le vent te les dira, tout bas, dans le silence,
Des longs sommeils d'hiver ».

M.G.
Stalag III A, décembre 1940.

EDITORIAL

par le Président Hubert Chazeau

Lorsque vous lirez ce message vous aurez pour beaucoup participé à notre congrès. Ce fut pour tous l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

L'occasion aussi de faire le point de nos activités, tant sur le plan revendicatif que relationnel, sans oublier le fonctionnement de notre grande Fédération.

L'équipe en place pendant pratiquement trois ans a du faire face à de grosses difficultés.

- La vente d'un immeuble prestigieux mais devenu obsolète.
- L'achat d'un immeuble fonctionnel à bonne distance de l'Arc de Triomphe. Après des travaux d'aménagement nous pourrions nous y installer dans les semaines à venir.
- La réduction du personnel.
- La reprise en main du journal et sa modernisation, l'abaissement du coup de production ramené à son équilibre. (Pas de déficit exorbitant).

Tout cela pendant une période critique, celle de la pandémie du COVID 19 et de ses contraintes.

Je puis vous assurer que votre Fédération a pu maintenir son ordre de marche grâce à la pugnacité de tous les membres

du bureau et de l'ensemble du personnel. Le bilan dans sa généralité est positif.

Pour 2022 de grands projets se dessinent dont le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et ses commémorations qui interrogent.

Pour nous, une date neutre s'impose, ce sera le 16 octobre 2022, 35^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu à Notre Dame de Lorette. Déjà les contacts sont pris auprès des élus locaux du Pas de Calais. C'est toute une organisation à mettre en place pour donner à cette cérémonie une dimension nationale à l'image du 16 octobre 1977 avec le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Des aides de la Fédération sont à l'étude, mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

J'espère que cette nouvelle année mémorielle vous gardera en bonne santé et vous apportera beaucoup de joies.

Bonne année à tous et à vos familles.

Bien amicalement
Hubert CHAZEAU



Le Carnet du PG-CATM

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Fernand JUSTIN, survenu le 15 novembre 2021 à l'âge de 86 ans.

Il fut Président de l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc du Loiret de 1993 à 2000, puis Trésorier départemental jusqu'en 2020. Avec lui disparaît un militant dévoué et compétent au service du Monde Combattant et de son Association départementale où il fut membre fondateur des CATM.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Jean Baptiste de Saint-Jean de Braye le 18 novembre.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Le coin des lecteurs

Petite-fille d'un prisonnier de guerre 39-45 recherche témoignages Georges (Pierre) BOTTON, originaire du sud Vendée a été libéré du stalag 38 par l'armée rouge en février 1945. Il se trouvait à Stulks en juin 45 et Russie en juillet 45. Nous voudrions retracer son itinéraire de février 45 au 11 octobre 45 date de sa démobilisation à la Roche-sur-Yon. Nous cherchons également les descendants de M. Parent de Fécamp (76) qu'il a sans doute croisé sur son itinéraire.

Contact au 06 30 68 21 29 ou 06 89 42 74 34 et

robin.beatrice54@gmail.com ou domi.stecolombe@gmail.com



Pierre Lefèvre de Le Vicel dans la Manche souhaite nous faire profiter de cette photo prise en 1961 en Algérie. Souvenir d'une visite organisée par le père Mirmant, aumônier à Médéa et Bouira, auprès des moines de Tibhirine.

LE PELERINAGE À NOTRE-DAME DE LORETTE

LE 16 OCTOBRE 2021

Retour en images sur cette cérémonie
Honneur aux porte-drapeaux



Drapeau de la garde d'honneur



De nombreux participants



Les 150 porte-drapeaux



Accompagnement de la gerbe fédérale



Ils sont venus de loin



Aux Morts



Le salut aux porte-drapeaux



De part et d'autre de l'allée centrale



DONS & LEGS FNCPG-CATM



DONNER ou **LEGUER** par testament
à la FNCPG-CATM

C'est **PERMETTRE** à Votre Fédération
de **PÉRENNISER** son action sociale
auprès des Anciens Combattants
Veuves dans la détresse
et dans ses actions humanitaires

**« Un choix
qui vous appartient »**

- Vous souhaitez faire pérenniser les valeurs du Monde combattant.
- Continuer à aider ceux qui sont dans le besoin et la souffrance.
- Vous avez des héritiers directs mais vous voulez poursuivre un engagement solidaire.
- Vous n'avez pas d'héritiers directs, mais vous ne voulez pas que les biens acquis tout au long de votre vie reviennent à l'Etat.

COMMENT PROCÉDER

- Avec effet immédiat par don en numéraire ou en nature.
- La reconnaissance de l'utilité publique de notre association permet au donateur de bénéficier de réductions fiscales (66 % de votre don).
- Avec effet à votre décès par un legs.

**« Votre succession relève d'une longue réflexion,
qu'il vous faut aborder avec sérénité. »**

Une fois votre décision prise, **vous devrez alors rédiger votre testament en conséquence** et choisir de transmettre la totalité de vos biens ou seulement une partie.

Il existe essentiellement deux formes de testament

> Le testament olographe

C'est la formule la plus utilisée. Il s'agit d'un testament entièrement rédigé de votre main, sur papier libre. Pour être valable, il doit être impérativement daté et signé.

> Le testament authentique

Vous dictez votre testament, soit à votre notaire en présence de deux témoins qui ne doivent avoir aucun lien de parenté ni avec vous ni entre eux, soit avec deux notaires et sans témoin.

La Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre
et Combattants d'Algérie Tunisie Maroc
reconnue d'utilité publique
depuis le 1^{er} avril 1948
est habilitée à recevoir toute succession
en exonération totale des droits de succession.

Si vous choisissez de léguer tout ou partie de votre patrimoine ou une somme d'argent, des titres, des bijoux, des œuvres d'art, des immeubles et tout autre bien qui vous appartient, votre notaire pourra vous apporter les meilleurs conseils et vous accompagner dans vos démarches testamentaires.

Après vérification de recevabilité, votre legs pourra revenir à votre Fédération, ou à votre association en fonction de votre choix, mais dans tous les cas, doit transiter par la Fédération Nationale qui est reconnue d'utilité publique.

**FEDERATION NATIONALE
DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC**
7, rue Léo Delibes - 75116 PARIS
Tél. 01 53 64 20 00 - Fax 01 53 64 20 20
Courriel : secretariat.general@fncpg-catm.org
Internet : www.fncpg-catm.org

**Reconnue d'utilité par décret
en date du 1er avril 1948.**

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Nord - Mons-en-Barœul



La section de Mons-en-Barœul (Nord) avec 55 de ses membres, a participé à la commémoration du 44ème anniversaire de l'inhumation en la Nécropole Nationale du soldat inconnu mort pour la France pendant la guerre d'Algérie. Le Président de l'ADCPG-CATM étant excusé pour raison de santé, la gerbe du département du Nord a été déposée par le Président de notre section accompagné de 2 autres représentants locaux.

📍 Ariège - Pamiers



Il y a 38 ans, le 23 octobre 1983, le détachement français de la Force Multinationale au Liban a été victime d'un odieux attentat à la voiture piégée. Stationnée à Beyrouth la 3ème compagnie du 1^{er} RCP était installée dans un immeuble de 7 étages dénommé Drakkar. A 6h24 une camionnette bourrée d'explosifs réussit à forcer le système de contrôle mis en place et explose au pied du bâtiment. L'explosion est si forte que l'immeuble s'effondre sur lui-même et n'est plus qu'un amas de gravats de 3 mètre de haut. 58 parachutistes seront tués et 15 autres blessés : la 3^{ème} compagnie n'existe plus.

Il est bon de rappeler que le même jour à 6h15, le même type d'attentat coûta la vie à 241 marines américains. Une stèle est érigée au sein du Quartier BEAUMONT lieu de

stationnement du 1^{er} RCP. La ville de Pamiers a également baptisé du nom de Drakkar un rond point sur la route menant au régiment.

Tous les ans, le 23 octobre, une cérémonie commémorative permet de se souvenir du sacrifice de ces soldats français.

📍 Paris - XVII^{ème}



La commission d'organisation du Congrès National s'est réunie le jeudi 28 octobre 2021 au 23 rue des Dames (Paris 17ème) afin de préparer l'accueil qui sera fait aux congressistes dans les Salons de l'Aveyron à Bercy Village et au repas de fin de congrès au Musée des Arts et Forains de façon à désigner le rôle de chacun pendant ces deux jours.

Composition de la délégation : BARBIEUX Roger, DECOSTER Claude, DECOSTER Jacqueline, LEGUIDEC Martine, TALLARINI Jean-Claude, VENCON Daniel.

📍 Dordogne - Beleymas



Le vendredi 29 octobre à Lagudal commune de Beleymas dans la forêt du landais en Périgord se déroulait la commémoration des 80 ans du premier parachutage combiné d'agents et d'armes en France en 1941. Une cérémonie pour la mémoire et pour se souvenir de cet acte de résistance et de liberté rappelle la ministre des anciens combattants madame Geneviève Darrieussecq qui présidait la cérémonie.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Dordogne – Bergerac



Le 11 novembre à Bergerac, Dany, Yvette, Gilberte, Eliane et Maryvonne ont lancé l'idée de se retrouver chaque année pour la collecte destinée au Bleuets de France. Une très belle initiative !

📍 Nord – Mons-en-Barœul



L'armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré devant le monument aux Morts de Mons-en-Barœul (Nord). Quatre jeunes monsois ont accompagné M. Elegeest maire et Claude Géry le président de notre section pour le dépôt de gerbes.

📍 Isère – Grenoble



Grenoble a commémoré à la fois le 11 novembre 1918 en matinée sur l'esplanade des villes « Compagnon de la Libération » et également place de Verdun, en soirée, pour honorer l'engagement des militaires de la 27^e Brigade d'Infanterie de Montagne à l'occasion du retour d'opération des groupements tactiques des troupes de montagne, cérémonie au cours de laquelle l'association départementale de l'Isère était représentée.

Une cérémonie que le général Paul Sanzey a voulue mémorable, compte-tenu de l'engagement de ses troupes, la population a été conviée à la projection sur écran géant de l'historique des actions menées par les unités rentrant d'opérations. Enfin les Grenoblois, jeunes et moins jeunes venus nombreux, ont partagé « le vin chaud » avec leurs soldats.

📍 Nord - Arrondissement de Cambrai



11 novembre 2021 : Quand « la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert Germain » et que « la mort du soldat Maxime Blasco nous rappelle aussi l'engagement des soldats d'aujourd'hui », l'hommage rendu au sacrifice de tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur devient intemporel. La lecture du poème sur « la folie meurtrière » de la grande guerre, par les enfants de l'école Jules Ferry, et les paroles de la Marseillaise chantée par les enfants au pied du Monument aux morts, à Raillencourt comme à Ste-Olle, ne cessent jamais d'en entretenir le souvenir.

Au-delà donc de cette double cérémonie, en passant aussi par le cimetière anglais et leur propre hymne national, avec le dépôt des gerbes par le président des Anciens Combattants et le maire de la commune, l'hommage rendu ensuite par les élèves de l'école Ringeval « rappelle aussi l'engagement de nos 30 000 soldats en 2021 qui défendent les intérêts de la France » et le sacrifice de ceux qui en sont morts encore cette année, et dont Michel DEZ et Bernard de NARDA ont invoqué la mémoire.

LA VERITE SUR L'ALGERIE

Extrait de la revue municipale Le Kiosque / 2^{ème} trim. 2021

« Nous devons continuer, inlassablement, à transmettre, à écouter et à valoriser les témoignages, à enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie et en expliquer les faits et les événements. Il s'agit là d'un engagement pour notre cohésion nationale. »

Conclusion du message de madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, pour la Commémoration du 19 mars 1962 cette année.

Ainsi je considère qu'il est de mon devoir, en tant qu'ancien combattant de vous expliquer ce que j'ai vu de l'Algérie. J'ai été mobilisé en 1960, comme militaire du contingent pour défendre les populations de culture européenne ou arabe, des groupes de rébellion regroupés sous l'appellation F.L.N. (Front de Libération Nationale). Ils réclamaient l'indépendance de ce territoire devenu territoire français en 1830. A cette époque, l'armée française avait chassé plus de trois siècles de domination turque qui imposait, par le sang, sa religion musulmane.

Etant le premier d'une fratrie à être mobilisé, j'ai dû choisir entre être envoyé en Allemagne dans les troupes d'occupation après la guerre de 1939-1945 ou être envoyé faire la guerre en Algérie.

Pourquoi ai-je choisi d'aller en Algérie ?

En 1958 une frange d'intellectuels français soutenait les idées du F.L.N. Leur but était de démontrer que le comportement des « colons » envers les populations de culture arabe n'était pas digne de la part d'êtres humains.

Cette frange d'intellectuels français, devenus pour certains des porteurs de valises pour apporter des soutiens au F.L.N., avait la bienveillance d'une partie des médias de l'époque. Ainsi circulaient des messages dans l'espoir de décourager les jeunes français d'aller faire la guerre en Algérie. D'autres médias plus Républicains démontraient le contraire.

C'est pour cette raison que j'ai choisi d'être envoyé en Algérie. Je voulais me rendre compte par mes yeux de la situation et voir qui mentait honteusement au peuple Français.

J'ai débarqué à Oran avec mon paquetage militaire. C'était un merveilleux département français que j'ai découvert avec des hommes et des femmes ouverts et accueillants, qu'ils soient européens ou arabes, ouvriers d'usines ou ouvriers agricoles, petits exploitants agricoles ou quelques gros exploitants agricoles.

Par mes responsabilités militaires, j'ai énormément visité ce beau pays. Je suis allé d'Oran à Mostaganem, du village d'Aboukir où ma compagnie était cantonnée à Mascara où nous avions une antenne hébergée par la Légion Etrangère. J'ai sillonné l'Algérie jusqu'à Alger. A part le Constantinois, que je n'ai pas vu, j'ai la prétention d'avoir bien connu ce splendide pays entièrement construit par plus de 130 ans de présence française.

J'ai pu mesurer, à l'époque, l'importance des richesses que la France a fait jaillir avec le pétrole et le gaz saharien. Mais également des richesses en productions agricoles avec les mandarines, les oranges, les raisins de table, le vin avec indice d'alcool très élevé. Les terres marécageuses, asséchées par la France, avaient une très riche production de légumes. A cet égard, la plaine de la Mitidja, pas très loin d'Alger avec sa riche production de légumes, était le principal grenier pour l'alimentation des populations locales. Ses excédents étaient expédiés en Métropole.

J'ai pu mesurer l'importance des investissements que la France avait réalisés en terme de routes ou de voies ferrées, en terme de barrages hydrauliques et de canaux d'irrigation, en terme d'écoles, de dispensaires et d'hôpitaux ou d'enseignement supérieur (la Faculté de médecine d'Alger était, à l'époque, la deuxième de France). Mais il ne peut pas être oublié les lourds investissements que la France a réalisés pour doter l'Algérie de structures portuaires importantes sur son littoral ou ses aéroports de taille internationale.

En plus de faire respecter l'ordre aux rebelles, à l'époque organisé par le F.L.N., l'armée Française remplissait un rôle capital jusque dans les petits villages campagnards ou dans les douars (villages habités par des populations arabes) en termes de santé, de vaccination et de soins aux populations ; même des militaires faisaient l'école lorsqu'il manquait des maîtres de l'Education Nationale.

« La scolarisation française a fait faire aux arabes un bon de 1000 ans. » Kalye Belkacem Ibazizen écrivain kabyle.

Je peux vous certifier que les messages qui circulaient en France pour faire le jeu du F.J.N. étaient faux. Jamais je n'ai vu un fermier quelle que soit sa taille, maltraiter des ouvriers agricoles.

Certains d'entre eux me disaient que, par contre, des gros propriétaires arabes étaient très durs avec leurs personnels.



D'ailleurs dans un village, un chef de douar m'a demandé d'informer mon capitaine que sa communauté préférerait aller travailler chez des fermiers européens que chez le « Pacha » (gros fermier arabe) du secteur.

A cette époque, il y a eu une telle désinformation en France métropolitaine que pour essayer de rétablir la vérité, le ministère de la guerre du gouvernement de Monsieur Guy Mollet, avait fait éditer en 1957, un fascicule pour leur faire découvrir tout ce que la France avait construit en Algérie.

Pour votre parfaite information, j'ai tenu à faire publier dans les Cahiers de l'Histoire du présent bulletin municipal (p. 46 à 49) l'intégralité de ce livret historique édité, à l'époque, par les Editions Baconnier d'Alger.

Les habitants d'Algérie de culture arabe avaient pour la plupart un profond respect pour la France qui les protégeait. Certains d'entre eux ont pris les armes à nos côtés pour assurer la surveillance dans les zones de combats. Ils s'appelaient les Harkis. Contrairement aux rebelles du F.L.N., les Harkis avaient un sang patriotique pour défendre leur pays à l'époque qui s'appelait « LA France ».

A l'égard des Harkis, je ne peux que regretter et j'en ai honte, la trahison de la France en les abandonnant avec leurs familles aux tortures et à la mort assurée par les membres du F.L.N. Seule une minorité d'entre eux est rentrée en France, grâce à la désobéissance de Généraux Français qui les ont embarqués avec leurs familles et que la France a très mal accueillis sur son sol.

Si j'éprouve une grande reconnaissance pour le Général de Gaulle d'avoir sauvé la France avec l'aide de la Résistance de l'occupation allemande pendant la deuxième guerre mondiale, autant **je le conteste pour :**

- **sa trahison des populations européennes comme celle des populations arabes fidèles à la France** lors de son discours d'Alger du 4 juin 1958. Avec les bras en V (signe de la victoire)

il a déclaré : « *Tous Français, de dunkerque à Tamanrasset* » (village au fin fond du désert du Sahara...).

- **sa trahison des intérêts économiques français et des populations vivant en Algérie en acceptant la signature des Accords d'Evian, le 19 mars 1962, où nous pouvons constater tous les jours que la France s'est laissée rouler dans la farine par les membres représentant le F.L.N.**

Depuis leur signature, les accords d'Evian n'ont pas été respectés par le nouveau gouvernement Algérien. Il était prévu un cessez-le feu immédiat de la part de la France et du F.L.N. A l'inverse des militaires français, qui ont été désarmés avec interdiction de participer au maintien de l'ordre, les membres du F.L.N. ont continué, sauvagement, à massacrer des centaines de Harkis restés sur place, ou des civils européens par centaines également, comme l'odieux massacre d'Oran le 5 juillet 1962 avec plus de 400 personnes.

Je conteste également les odieuses déclarations faites sur l'Algérie : « *la colonisation est un crime contre l'humanité* ». Quel affront à la France qui n'a rien à se reprocher de sa présence en Algérie pendant 130 ans après l'avoir construite avec une part importante de nos impôts ! Quel affront vis-à-vis des 25.000 morts de jeunes appelés français, auquel il convient de rajouter les 65.000 blessés et des centaines de disparus.

Je conteste enfin, fermement l'attitude du gouvernement algérien qui n'arrête pas de cracher sur la France et de lui demander des excuses, alors que c'est lui qui devrait remercier la France de pouvoir profiter de tout ce que nous lui avons laissé après notre départ !

Gérard Tardy, Maire de Lorette (42)

ASSEMBLEE NATIONALE

QUESTIONS / REPONSES



Question de Mme Laetitia Saint-Paul, députée de la République en Marche, concernant la politisation des commémorations patriotiques dans certaines communes

Texte de la réponse publiée au J.O. le 14 septembre 2021 : Les cérémonies liées aux journées nationales commémoratives sont organisées, en province, par les maires, les préfets et hauts commissaires qui sont responsables du déroulement de ces manifestations patriotiques. Leur organisation est régie par les décrets n° 89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires et n° 2004-1101 du 14 octobre 2004 relatif au cérémonial militaire. Si ces textes ne précisent pas que ces cérémonies doivent respecter une stricte neutralité, toute politisation irait à l'encontre de l'esprit qui en a inspiré la rédaction. A cet égard, le protocole à l'usage des maires édité par le ministère de l'intérieur en 2020, indique que les partis politiques, les syndicats ou encore les cultes n'ont pas vocation à déposer une gerbe durant la cérémonie mais peuvent le faire librement, comme chaque citoyen, à l'issue de la séquence officielle.

Question de M. Bruno Bilde, député non inscrit du Pas-de-Calais concernant l'âge minimum des porte-drapeaux

Texte de la réponse publiée au J.O. le 12 octobre 2021 : Les jeunes porte-drapeaux engagés au sein des associations patriotiques jouent un

rôle fondamental dans la pérennité de la mémoire collective nationale. Ils accomplissent une mission hautement symbolique en rendant hommage, au nom de la Nation, aux combattants et aux disparus. A cet égard, ils véhiculent, au moyen de leur drapeau tricolore, un message porteur de paix, de fraternité, et raniment le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour sauvegarder l'honneur et la liberté de leur patrie. En témoignage de reconnaissance pour leur engagement, le premier diplôme d'honneur de porte-drapeaux est délivré à compter de 3 ans d'exercice. La remise en cause de la condition d'âge, fixée à 16 ans, pour la délivrance du diplôme d'honneur et de l'insigne correspondant, en reconnaissance des services accomplis, n'est pas envisagée. Dès lors, un jeune s'étant engagé dès l'âge de 13 ans est légitime à demander la délivrance du diplôme et de l'insigne à 16 ans. Au-delà de l'assurance que les plus jeunes mesurent pleinement le symbole, la mémoire et les valeurs incarnées par le drapeau tricolore, et donc le sens de leur engagement, cette limite permet de garantir la libre adhésion des très jeunes porte-drapeaux à leur mission. Toutefois, afin de les encourager dans leur démarche porteuse de sens, ils peuvent recevoir une lettre de félicitation émanant de la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

LA PRÉPARATION MILITAIRE MARINE

La préparation militaire marine (PMM) se déroule en deux temps : un programme d'activités étalées sur environ 12 samedis durant l'année scolaire, complété par une période de cinq jours au sein d'une base navale, à la découverte des unités de la marine.

Au programme : manœuvre, navigation, maniement des armes, formation aux premiers secours, sorties à la mer, visites de bâtiments de guerre.

Il existe plus de 80 centres PMM en métropole et en outre-mer.

<https://www.defense.gouv.fr/marine/ressources-humaines/stages-et-preparations-militaires-du-marin/stages-et-preparations-militaires-marine>

Ainsi, les stagiaires et les cadres de la Marine se sont réunis à Aoste (Isère) le 3 juillet pour la remise des diplômes de la Préparation Militaire Marine de Grenoble, enseigne de vaisseau Cisterne, au cours d'une cérémonie émouvante et solennelle.

Présidé par Laurent Magnier, capitaine de frégate, l'événement a permis aux élèves d'afficher fièrement leur engagement pour leur pays, dans une présentation magistrale et « millimétrée », en présence des familles, de personnalités du monde politique, militaire, associatif et de nombreux porte-drapeaux.

Les jeunes âgés de 16 à 21 ans ont suivi le cycle de formation auprès du lieutenant de vaisseau Renaud Pras, chef de centre :

- Instruction militaire et maritime
- Préparation et examen du permis mer côtier (PSC1)
- Vie d'équipage
- Préparation au tir au FAMAS, pour la période bloquée
- Séances de sport
- Participation aux commémorations dans l'année, ainsi qu'au 14 juillet

Ceci d'octobre à juin, pour 6 week-ends d'instruction, 2 week-ends d'immersion complète et 1 période bloquée de 5 jours à Toulon.

La nouvelle promotion a été accueillie, le week-end de reprise a eu lieu fin octobre : Cérémonie des couleurs, cours de grades et navigation, ordre serré, visioconférence avec le bâtiment parrain CMT CAPRICORNE, sport et cohésion. Bienvenue à bord aux 42 nouveaux stagiaires. Nous leur souhaitons un bon cycle 2021-22.

Paulette Chovelon



216^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE D'AUSTERLITZ

Une référence dans l'art de la guerre

Chaque année, au début de novembre et décembre, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, plus d'un millier de « soldats napoléoniens » de toute l'Europe (et dans certains cas même du monde) se rassemblent en Moravie du Sud pour commémorer une bataille, renommée dans le monde entier. Ce fut le cas du 1^{er} au 5 décembre dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er} et du Projet Austerlitz par la Société Napoléonienne d'Europe Centrale, les communes de Tvarozna et Prace, et par l'association Austerlitz. Un événement financièrement soutenu par la Région de la Moravie du sud. En France, les élèves de corniche du Prytanée militaire de la Flèche, des lycées militaires de Saint Cyr, d'Aix en Provence, la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis marquent la victoire française par une cérémonie le jour anniversaire de la bataille.

La bataille d'Austerlitz, située maintenant en République Tchèque, surnommée la « bataille des Trois Empereurs », s'est déroulée un lundi 2 décembre 1802, dans le sud de la Moravie, entre Brün et Austerlitz. Après neuf heures de combats, la Grande Armée de Napoléon 1^{er}, malgré son infériorité numérique, bat les forces de la Troisième Coalition qui se dissout à la suite de la bataille, obligeant l'Autriche à signer la paix de Presbourg. Elle réunissait les Austro-Russes de l'empereur François 1^{er} d'Autriche et du Saint empire, l'empereur russe Alexandre 1^{er}, le Royaume Uni, qui n'a que marginalement contribué aux opérations terrestres. Elle est considérée comme le chef-d'œuvre tactique le plus abouti de Napoléon 1^{er} : Dans les jours qui précèdent la bataille, Napoléon 1^{er} convainc les forces de la coalition (91 000 hommes) commandées par le prince Koutouзов qu'il est en train de battre en retraite, en choisissant de n'occuper ni le village ni le plateau alentour, il les attire en fait sur le terrain qu'il a choisi pour engager le combat avec ses 71 000 soldats : le plateau de Pratzen, à une centaine de km au nord de Vienne, un terrain rectangulaire extrêmement bien délimité qu'il a étudié sous toutes les coutures pendant deux jours. « Supériorité en hommes et en matériel à l'endroit exact où sera provoquée la rupture du dispositif ennemi, mobilité avec des bivouacs légers plutôt qu'avec des camps installés, concentration des feux d'artillerie, renseignements précis sur les mouvements adverses, système divisionnaire alliant rapidité du mouvement et concentration des forces, relation étroite avec ses soldats... Ces principes immuables, alliés à un pragmatisme constant en fonction du terrain fondent la stratégie napoléonienne, dont Austerlitz reste la meilleure référence » selon les spécialistes napoléoniens. Une dizaine de jours avant de livrer bataille, Napoléon fait reculer ostensiblement plusieurs dizaines de milliers de ses hommes devant Koutouзов. Dans le même temps, il demande aux maréchaux Bernadotte, en arrière-garde, et Davout, qui se trouve à Vienne, de se préparer à le rejoindre.



Œuvre de François Gérard
Château de Versailles - Galerie des Batailles
Collection CHRD Lyon

LE 1^{er} ANNIVERSAIRE DE SON COURONNEMENT

Le 1^{er} décembre, alors qu'il est parfaitement au courant des mouvements de Koutouзов, l'empereur parvient à concentrer toutes ses forces dans la plus grande discrétion. Dans la journée, les troupes austro-russes gagnent le plateau de Pratzen, à l'est d'Austerlitz, là où Napoléon les attend. Dans la soirée, il part vers le sud du champ de bataille pour observer le positionnement des russes. En heurtant une souche d'arbre en pleine obscurité, il chute de cheval. Son escorte l'éclaire alors à l'aide d'une torche, et toute sa compagnie va faire de même. Au loin, les troupes ennemies y voient un autre signe de repli : ils pensent que les Français détruisent leur campement en vue d'une retraite.

Le 2 décembre, jour choisi par Napoléon pour livrer bataille, marque le premier anniversaire de son couronnement. A l'aube, dans le brouillard et le froid, les forces de Koutouзов entament leur marche pour déborder Napoléon sur son aile droite. A 9h00, le brouillard se dissipe, le « soleil d'Austerlitz » perce, Napoléon lance les divisions de Soult à l'assaut du plateau de Pratzen et coupe, comme prévu, en son centre l'armée de Koutouзов. Malgré plusieurs contre-attaques de la garde impériale russe, le centre du dispositif de Koutouзов est enfoncé. Napoléon fait donner son artillerie sur les étangs gelés, où l'aile gauche de Koutouзов reflue. La victoire française est totale. Les alliés comptent près de 20 000 morts, les Français, qui ont fait des milliers de prisonniers, moins de 9 000 morts et blessés. La victoire de Bonaparte est alors officielle. Elle aboutira à la signature du traité de Presbourg le 26 décembre, qui vient mettre un terme au Saint-Empire germanique.

Le lendemain, Napoléon écrit dans son ordre du jour à l'armée : « Soldats, je suis content de vous. Il vous suffira de dire « J'étais à la bataille d'Austerlitz » pour que l'on réponde « Voilà un brave ! ». Cette bataille est restée dans les annales de la stratégie militaire et est encore étudiée dans de nombreuses écoles comme une référence dans l'art de la guerre.

Paul Philippart

BUCHE AUX BISCUITS DE REIMS ET AU CHOCOLAT



Ingrédients Pour 8 personnes

Pour l'entourage de la bûche en biscuits de Reims

- 36 biscuits roses de Reims
- 90 g de sucre semoule
- 3 cuillères à soupe de Rhum
- 15 cl d'eau
- 3 jaunes d'œufs frais
- 120 g de beurre pommade

Pour la mousse au chocolat à l'intérieur de la bûche

- 130 g de chocolat noir à dessert
- 75 g de sucre glace
- 3 jaunes d'œufs frais
- 3 blancs d'œufs à battre en neige
- 150 g de beurre pommade

La pâte en Reims Rose

Ecrasez les biscuits de Reims et réduisez-les en poudre avec un rouleau à pâtisserie, ou mixer les Reims Roses en poudre.

Ajoutez le sucre et mélangez.

Puis ajoutez les jaunes d'œufs, l'eau et le Rhum et mélangez.

Ajouter enfin le beurre pommade et bien mélanger afin d'obtenir une pâte homogène.

Réservez au frais.

La pâte en chocolat

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Dès que le chocolat est bien mou, retirez-le du feu et ajoutez les jaunes d'œufs et le sucre glace, mélangez puis laissez refroidir, ajoutez le beurre pommade à la pâte et mélangez.

Ensuite battez les blancs d'œufs en neige et incorporez-les délicatement à la pâte.

Mettez au congélateur sous la forme d'un cylindre et attendez que la pâte se solidifie un peu.

Le montage de la bûche

Beurrez une feuille d'aluminium et étalez-y la pâte rose pour former un rectangle de 20 cm avec une couche de 2 cm d'épaisseur.

Au centre de la pâte rose disposez la pâte au chocolat en lui donnant la forme d'un cylindre.

Enroulez la bûche. En roulant le papier d'aluminium, encerclez complètement la pâte au chocolat avec la pâte rose. Mettez au froid, sans enlever le papier aluminium. Au moment de servir, retirez le papier d'aluminium et décorez la bûche.



VOUS N'IREZ PLUS DANSER

LES BALS CLANDESTINS 1939-1945

À partir de mai 1940 et jusqu'en avril 1945, les bals sous toutes leurs formes, sont interdits sur le territoire français. La danse, loisir majeur de la jeunesse française de l'entre-deux-guerres, connaît un coup d'arrêt. Empêché, réprimé et sanctionné par le régime de Vichy, car défiant la morale et les bonnes mœurs, le bal devient clandestin.

L'offensive allemande déclenchée le 10 mai 1940 amène Georges Mandel, alors ministre de l'Intérieur, à interdire les bals dix jours plus tard. Dans son discours du 20 juin 1940, le maréchal Pétain condamne « l'esprit de jouissance » qui aurait conduit à la défaite en corrompant la société et ses jeunes ; la répression des bals devient systématique.

Mais, l'interdit va être transgressé, comment ?

Les participants aux bals clandestins sont majoritairement de jeunes gens issus de milieux populaires. Le bouche-à-oreille est le moyen le plus répandu pour annoncer un bal. On s'y rend à pied ou à vélo, en ayant revêtu sa « tenue du dimanche », ou ce qu'il en reste en période de pénurie.

Les bals ont souvent lieu le dimanche après-midi ou le soir et peuvent se terminer au petit matin. Aller au bal n'a pas la même finalité que l'on soit un jeune homme ou une jeune femme : le premier cherche à faire des rencontres alors que la seconde prétend s'y rendre par amour de la danse. Mais pour les uns comme pour les autres, le bal est le lieu du flirt où naissent parfois des unions qui se concluent par des mariages.

Les bals clandestins ont lieu à l'abri des regards indiscrets : dans une grange, une maison inhabitée ou parfois des lieux insolites comme un cinéma, un tunnel, une école ou même une salle de boxe. Les organisateurs de bals sont assez souvent des femmes, notamment des patronnes de débit de boissons, lorsque ce n'est pas le musicien lui-même. L'organisation d'un bal dépend de plusieurs facteurs : trouver un accordéoniste, obtenir la permission d'utiliser une grange ou, à défaut s'installer en extérieur et arranger le lieu afin que les couples puissent évoluer en toute sécurité.

À partir du 2 mai 1941, en zone occupée, les Allemands rendent aux autorités françaises la charge de l'autorisation et de la surveillance des fêtes populaires. La seule pression exercée par l'occupant concerne les cours de danse, qui exige qu'un examen professionnel de professeur de danse soit mis en place et obtient la fermeture des cours de ceux qui ne sont pas reçus. L'attitude des Allemands à l'égard des bals clandestins varie d'un lieu à l'autre, allant d'une relative indifférence à une

intervention brutale selon que leurs intérêts sont menacés ou pas.

Quelles musiques sont jouées ?

Le répertoire du début du XXe siècle est déjà composé de danses de couple comme la valse, la java, le one-step ou le paso doble. Mais de nouvelles danses, nées outre-Atlantique, telles que le tango, le fox-trot ou encore la rumba, vont déferler sur l'hexagone dans les années 1920 et 1930. Elles sont popularisées par les émissions musicales de la TSF, à travers les partitions qui s'échangent et grâce aux professeurs de danse formés à la capitale à ces nouveaux rythmes. Pour autant, les origines métissées de ces danses nouvelles ne font pas l'unanimité et sont vite condamnées par la morale qui dénonce aussi les corps qui se rapprochent et s'entrelacent.

Les bals de la Libération

De l'arrivée des Alliés en juin et août 1944 à la capitulation allemande du 8 mai 1945, des scènes de joie ont lieu dans les villes et villages français. Mais les sons des cloches, des sirènes et les musiques militaires prennent le pas sur les rythmes entraînants qui invitent à danser. Dès son installation, le Gouvernement provisoire de la République maintient l'interdiction de danser. D'autres manifestations collectives, moins festives, caractérisent ces jours de libération : défilés d'hommes armés, de femmes tondues ou de collaborateurs et exécutions sommaires.

Le retour du droit de danser

La question des bals clandestins est centrale dès la Libération de Paris en août 1944. Une circulaire du ministre socialiste de l'Intérieur rappelle ainsi aux préfets le maintien de leur interdiction. Il ne peut être question de

danser dans un pays qui après avoir tant souffert est toujours en guerre. Toutefois, l'application de la mesure étant chaque jour plus difficile, le gouvernement est contraint d'accorder de nombreuses exceptions sans abroger la règle de l'interdiction : bals organisés par des œuvres de bienfaisance au profit des prisonniers, déportés, victimes civiles de la guerre et de leurs familles ; bals à l'occasion des fêtes traditionnelles locales ou nationales ; bals organisés par les groupements de la Résistance. Le 30 avril 1945, la « liberté de la danse » est finalement rétablie sur l'ensemble du territoire français.

Sources : Musée de la Résistance et la Déportation de l'Isère



Collection CHRDLyon

CINEMA

FILM : « MON LÉGIONNAIRE »

Une vision juste de la vie des légionnaires d'aujourd'hui, et de leurs épouses. Par la cinéaste Rachel Lang, qui est aussi officier de réserve.

Maxime est capitaine dans la légion étrangère, sa femme Céline est avocate et n'a pas le temps ni l'envie de fréquenter « le club des épouses » qui organise des dégustations de vin ou des jeux avec les enfants... Un club que la jeune Vlad, elle, ne peut pas fréquenter tant qu'elle n'est pas mariée à son amoureux, Nika, un soldat taciturne, qui est sous les ordres de Maxime, et avec qui elle parle en russe (la Légion rassemble 152 nationalités).

Voilà pour la trame de ce film qui, entre le Mali et Calvi, suit ces deux couples : les hommes sur le terrain à la poursuite d'un ennemi souvent invisible (scènes tournées au Maroc en réalité), et leurs retours réguliers auprès de leurs moitiés en Corse, dont on partage aussi le quotidien : des femmes qui attendent le retour de l'être aimé, en craignant toujours qu'il lui arrive quelque chose... L'alternance des scènes à 10 000 kilomètres de distance est habilement tissée.

Cet éclairage original sur l'armée d'aujourd'hui sonne d'autant plus juste qu'il est écrit et filmé par une femme qui connaît bien le sujet : elle s'est elle-même engagée au 40e régiment de transmissions de Thionville à 19 ans comme réserviste, avant de devenir officier et de gérer pendant plusieurs années 40 soldats de réserves affectés à différentes missions (elle a notamment participé à l'opération Barkhane au Sahel en 2017).

Dans le Point, elle déclarait récemment : « Je me suis retrouvée entre deux feux. Au sein de l'armée, je passais pour la cinéaste gauchiste antimilitariste, et, dans le monde du cinéma, on me prenait pour une réactionnaire. »

A l'écran, le résultat est pourtant remarquablement équilibré : pas de dénonciation du fait militaire, juste quelques coups de griffes contre la vision parfois rétrograde que la hiérarchie conserve du rôle que doit jouer une épouse dans l'armée. Les scènes sur le théâtre des opérations, comme l'intimité des couples qui tourne parfois à la confrontation, sont filmés à hauteur d'hommes et de femmes, avec beaucoup de pudeur et d'empathie. Le jeu des comédiens aide beaucoup, loin du virilisme machiste des films de guerre : Louis Garrel, habitué à faire le clown dans bien des comédies art et essai (même s'il a aussi incarné le Capitaine Dreyfus pour Roman Polanski) apporte beaucoup de subtilité à son personnage de donneur d'ordres et d'amoureux de sa femme (Camille



Cottin, impeccable) dont il respecte l'indépendance. Aleksandr Kuznetsov, figure montante du cinéma russe, incarne parfaitement l'étranger qui se fond dans ce monde très codifié qui se veut égalitaire (chacun apprend 400 mots de français pour pouvoir communiquer) et où peut se développer une vraie camaraderie mais sans toujours guérir des tourments de l'âme. Quant à Ina Marija Bartaitė qui incarne sa « fiancée », elle est d'autant plus bouleversante à l'écran que, dans la vraie vie, elle est décédée en avril dernier dans un accident de la circulation : elle avait 25 ans.

Enfin, sur un sujet qui prête souvent à la schématisation et à la caricature, on notera cette scène dans un restaurant où Maxime et Céline discutent avec leurs amis, visiblement plutôt à gauche, et qui demandent au lieutenant s'il est au Mali pour « défendre les valeurs de la France ou des intérêts économiques... ». La joute oratoire qui s'ensuit est d'une grande subtilité, l'officier étant soutenu par sa femme qui souligne d'abord le courage de son mari, avant de leur expliquer avec autant d'aplomb que d'amour : « C'est un choix que nous avons fait ensemble et j'en assume les conséquences ».

Jean-Marie Chazeau



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 237

HORIZONTALEMENT

- 1 - Son enseigne perdue à Nantes - A fait les beaux jours de Dujardin
- 2 - Affectueusement morose
- 3 - Pressions portées à l'excès - Barbara en a fait une chanson
- 4 - Pour ne pas se mouiller - Douce prononciation pour cette baie
- 5 - Une fois et demi
- 6 - La mante religieuse en fait partie malgré sa position inconfortable - On peut aussi l'échanger
- 7 - La rénovation de la place du Chatelet fut comparée à la S.S. - Supposition
- 8 - Habitation désagréable - Aux deux tiers pour aller dans le sud (jadis)
- 9 - Il sut très bien rimer bon et rebond - Polythéiste
- 10 - D'après la légende, dans cette baie du Finistère il n'y aurait que des marins (mais il y a des doutes).

VERTICALEMENT

- A - Complément d'adresse mal indiqué - Ne s'utilise pas pour les piqures d'insectes - Lettres explosives
- B - Pour les insatisfaits - Elles ont fait des heureux, des déçus (de bas en haut)
- C - Pour la nostalgie personnage de bande dessinée - Biscuit réputé - Unité de mesure de la fluidité (ancienne)
- D - Mettre de l'ordre dans cette enzyme - Mis dans le bon sens ces filets « piège » les oiseaux
- E - Diplôme - Affluent de la Moselle (la)
- F - Drame lyrique (pour les initiés) - A suspendu les prérogatives d'un édit à Fontainebleau - Pour les étourdis
- G - Si vous possédez un verger, vous ne pouvez que consommer les fruits (et encore) - Décoction tirée du strychnos
- H - Elle allaita Dionysos (ici elle a la tête en bas) - Indice pour évaluer l'âge mental - Ne rien laisser dans le calice
- I - Elles n'entendent plus rien, même à l'endroit - Que du blanc pour Arthur
- J - Partisan de « l'homme d'acier ».

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 236

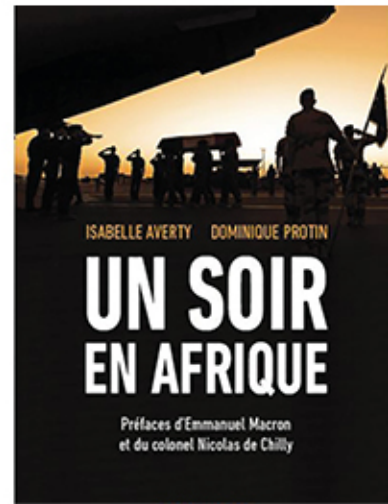
HORIZONTALEMENT

- 1) PISSOTIERE
- 2) ORMEAU - AIS
- 3) IOS - NU
- 4) LAC - IRE - AA
- 5) ANAIS - RANG
- 6) RO - OMS
- 7) NID - PROUST
- 8) ETES - SU - TR
- 9) EMET - EO
- 10) SURLECHAMP

VERTICALEMENT

- A) POULAINE
- B) IR - AN - ITOU
- C) SMICARDE
- D) SEO - IO - SEL
- E) OASIS - ME
- F) TU - ORSEC
- G) VERMOUTH
- H) EAU - ASU
- I) RI - AN - STEM
- J) ESIAGUTROP

NOTE de LECTURE



Un soir en Afrique

À l'aube du 26 novembre 2019, trois militaires du 4e régiment de chasseurs sonnent à la porte de Dominique Protin pour lui annoncer la mort de son fils. Celui-ci a été tué la veille au Mali, avec douze de ses camarades, dans la collision entre deux hélicoptères engagés dans une opération contre les djihadistes de l'État islamique. Commence pour cet homme, enfermé dans le refus d'admettre la disparition de son enfant, une longue période de dépression, suivie par une difficile reconstruction.

Préfaces d'Emmanuel Macron et du Colonel Nicolas de Chilly

Date de parution 18/09/2021

Éditeur : Konfident

Nombre de pages : 250

Prix FNAC : 21 €

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
DÉCEMBRE 2021 - N° 1030
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
« Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre »
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fnpcg-catm.org - Internet : www.fnpcg-catm.org
Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

LA GUERRE D'ALGÉRIE

60 ANS DÉJÀ !

CETTE PIÈCE DORÉE À
L'OR FIN 24 CARATS

0€*
au lieu de **24,50€**

jusqu'au
14/01/2022



- Ø 41 mm - 31g
- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

+ UN
CADEAU
OFFERT

Avers

Cette magnifique pièce dorée à l'Or fin 24 carats
marque le souvenir des actions militaires.

Tél. service clientèle : 0692 35 05 22 (j.m.) *TTC (taxe + prime fiscal)
RCS Paris B 331 478 287. Offre réservée aux personnes majeures. *+ 6,50€ de frais de traitement.

OFFRE DÉCOUVERTE limitée au 14/01/2022 **CETTE PIÈCE OFFERTE**

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

tresordupatrimoine.fr

Oui, envoyez-moi la pièce **GRATUITE**, dorée à l'Or fin 24 carats, "Opérations pierres précieuses 1959-1960" et son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,50€ par :

- Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie
 Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Cryptogramme au dos de ma carte _____ (Indispensable)

Livraison sous 2 semaines. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 14 janvier 2022.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Combattants du XX^e Siècle dorés".

Conformément à la loi "Informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site Internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici (O) ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site Internet tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'emballage de nos collections sont recyclables, et donc à mettre dans vos poubelles "papier et cartons".

1570610 1117L/P1226

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Ville _____

Tél. _____ Date de naissance (J | J | M | M | A | A)

Pour mieux vous servir :

E-mail _____ @ _____

Date (J | J | M | M | A | A)

Merci de ne rien gratter ou scotcher à votre bon de commande.

Signature
obligatoire

Club Français
de la Monnaie

36521/C